# **CONSEIL MUNICIPAL**

#### Séance du 4 avril 2013

#### <u>COMPTE RENDU SOMMAIRE</u> Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

<u>PRESENTS</u>: Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE, Maurice BONNET-PIRON, , Céline MAGNINO, Christophe BUTTIN, Maryline BELLAVIGNA

**EXCUSEE**: Stéphanie GEORGES,

Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

### 1. Compte de Gestion et Compte Administratif 2012

Pour le budget communal, le compte de gestion du Receveur Municipal, conforme au Compte Administratif fait apparaître pour l'exercice 2012 un excédent de fonctionnement de 106 551.94€ et un excédent d'investissement de 35 235.38€. Le résultat de clôture 2012 constate un excédent de fonctionnement de 451 175.05€ et un excédent d'investissement de 16 277.82€.

#### 2. Budget communal primitif 2013 et affectation du résultat

- ➤ Pour le budget communal, le conseil décide d'affecter l'excédent comme suit : 300 000 € en réserve d'investissement et 151 175.05 € en excédent de fonctionnement.
- ➤ La section de fonctionnement s'équilibre à 453 351,05€
- ➤ La section d'investissement s'équilibre à 402 784,87€

### 3. Budget assainissement 2013 et affectation du résultat

- ➤ Pour le budget assainissement, le conseil décide d'affecter l'excédent comme suit : 58 000.00 € en réserve d'investissement et 84 949.10 € en excédent de fonctionnement.
- ➤ La section de fonctionnement s'équilibre à 260 276,00 €
- ➤ La section d'investissement s'équilibre à 465 906,00€

# 4. Vote du taux des taxes

Le conseil municipal décide, pour la quatrième année consécutive, de ne pas augmenter le taux des taxes en 2013. Les valeurs à prendre en compte sont :

Taxe d'habitation : 13.50 %Taxe sur le foncier bâti : 17 %

Taxe sur le foncier non bâti : 48.84 %

## 5. Prospectives des investissements

➤ M. PERRET présente, pour le budget communal, les prospectives au niveau des investissements qui devront être définies lors d'un prochain conseil : Rénovation de la mairie, aménagement d'un local technique, sécurisation du quartier des Rollands, aménagement de la place, busage de l'impasse du Loup, éclairage publique, cette liste n'étant pas exhaustive.